

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

(à joindre à la demande de permis de construire, à la déclaration de travaux ou à l'autorisation de travaux)

Identité du demandeur :

Dénomination de l'opération :

Adresse des travaux :

Nature des travaux :

- | | | | |
|---|--------------------------|--|--------------------------|
| → Construction neuve | <input type="checkbox"/> | → Changement de destination dans l'existant | <input type="checkbox"/> |
| → Extension ou création de surfaces nouvelles | <input type="checkbox"/> | → Travaux à l'intérieur de volumes existants | <input type="checkbox"/> |
| → Modification de la façade | <input type="checkbox"/> | → Modification de l'accès extérieur
(uniquement ERP 5 ^e catégorie) | <input type="checkbox"/> |

Les soussignés certifient l'exactitude des renseignements ci-après et s'engagent à respecter les règles d'accessibilité applicables aux travaux dans les ERP.

Maître d'œuvre :
(nom et adresse, cachet et signature)

Date :

Maître d'ouvrage :
(nom et adresse, cachet et signature)

Date :

ZONES OU NIVEAUX OUVERTS AU PUBLIC

Dans le tableau ci-après, indiquer par une croix les zones ou les niveaux ouverts au public avec le nombre de personnes admises par niveau.

<input type="checkbox"/> Sous-sol		<input type="checkbox"/> Niveau 1		<input type="checkbox"/> Niveau 4	
<input type="checkbox"/> Rez-de-jardin		<input type="checkbox"/> Niveau 2		<input type="checkbox"/> Niveau 5	
<input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée		<input type="checkbox"/> Niveau 3		<input type="checkbox"/> Niveau 6	

Pièces à fournir (Article R122-13 du Code de la Construction et de l'Habitation) :

- Plan schématique précisant la délimitation des bâtiments accessible aux personnes handicapées.
- Notice descriptive expliquant comment le projet prend en compte l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Plan coté en trois dimensions (longueur/largeur/altimétrie)
 - Cheminements extérieurs ;
 - Conditions d'accès entre la voirie et les espaces extérieurs ; entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments constituant l'établissement.
 - Circulations horizontales et verticales.
 - Les aires de stationnement
 - Les locaux sanitaires destinés au public
 - Dimensions des locaux et caractéristiques des équipements intérieurs, des dispositifs de commande
 - Nature et couleur des matériaux et revêtements de sols, murs et plafonds
 - Traitement acoustique des espaces
 - Dispositif d'éclairage des parties communes.
 - Détail des aménagements spécifiquement accessibles aux PMR (public assis, locaux d'hébergement, cabines d'habillage, douches, caisses de paiement, équipements sportifs, vestiaires)

Toute demande de dérogation doit être jointe à la présente notice ; préciser les règles auxquels vous souhaitez déroger, les éléments concernés dans le projet et les justifications de chaque demande. Les dérogations relèvent exclusivement de la compétence de la commission départementale

DISPOSITIONS DU PROJET

Seule cette case doit être remplie par le pétitionnaire Mettre sans objet si vous n'êtes pas concerné par la rubrique	Commentaires	Réservé au Contrôle des services
Cheminement aux abords du bâtiment		
Le cheminement extérieur praticable est-il identique aux ou à l'un des cheminements usuels ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Quelle est la nature des sols ?	<i>Les sols en graviers, sables, ainsi que les sols en pavés et les paillassons épais rendent impraticables la circulation en fauteuil roulant.</i>	
S'il existe des grilles et autres dispositifs ajourés sur le cheminement, préciser les dimensions des trous et fentes ?		
Quelle est l'inclinaison des pentes le long du cheminement ?		
S'il existe des pentes supérieures à 4%, quelle est la distance entre les paliers de repos ?		
Indiquer la dimension des paliers de repos		
<ul style="list-style-type: none"> • Devant chaque porte • En haut et en bas de chaque plan incliné • À l'intérieur de chaque sas 		
Existe-t-il des dénivélés supérieurs à 0,40 m ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, des garde-corps sont-ils prévus ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui	<i>Hormis les quais</i>
Ressauts Bords arrondis, ht maxi= 2 cm <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui Hauteur 4 cm avec chanfrein à 1 pour 3 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui	<i>Selon leurs caractéristiques, indiquer sur les plans leur emplacement et leur inter distance</i>	
Dévers s'il en existe, indiquer leur inclinaison en %		
Largeur des cheminements extérieurs		
<ul style="list-style-type: none"> • À l'endroit le plus étroit • Entre deux murs • Avec mur d'un seul côté • En l'absence de murs 		
Obstacles sur le cheminement	<i>Mesures prises pour la détection des obstacles (couleurs/environnement) tels que poteaux, plots anti-bélier, bornes, excavations ou dénivellations, hauteur inférieure à 2,00 m</i>	

Seule cette case doit être remplie par le pétitionnaire Mettre sans objet si vous n'êtes pas concerné par la rubrique	Commentaires	Réservé au Contrôle des services
Escalier		
Dimensions des marches		
• Largeur si aucun mur de chaque côté		<i>Portes coulissantes obligatoires</i>
• Largeur si mur d'un seul côté		
• Largeur si entre 2 murs		
• Hauteur		
• Giron		
Mesures prises pour rendre les marches bien visibles		
Une main courante est-elle prévue		
Dans les escaliers comportant plus de 3 marches	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
De chaque côté	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Préhensible depuis chaque palier	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Sanitaires mis à disposition du public (<i>Indiquer leur emplacement sur les plans</i>)		
Nombre de sanitaires accessibles par niveau		<i>Obligatoire 1 sanitaire par sexe</i>
Dimension de l'espace à côté de la cuvette		<i>disponible hors tout</i>
Le rayon de rotation est-il intérieur ou extérieur ?		<i>Hors mobilier et débattement de porte</i>
Hauteur		
• De la cuvette		
• De la barre latérale d'appui		
• Inférieure et supérieure du lavabo	/	
• Basse du miroir		
• Des accessoires		
Description de la commande		

Seule cette case doit être remplie par le pétitionnaire Mettre sans objet si vous n'êtes pas concerné par la rubrique	Commentaires	Réservé au Contrôle des services
Parcs de stationnement		
Les emplacements PMR sont-ils prévus sur plusieurs niveaux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Nombre de places		
• Total existantes		<i>Avant l'opération</i>
• PMR existantes	
• De stationnements créés		<i>à l'occasion du projet</i>
• De places PMR aménagées		
Largeur des places PMR		
<input type="checkbox"/> 3,30 m <input type="checkbox"/> 2,50 m + 0,80 m		
Les emplacements sont-ils protégés de la circulation et reliés à un cheminement praticable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Description de la signalisation utilisée pour indiquer et matérialiser les emplacements		
Équipements en libre service		
Téléphone public	<input type="checkbox"/>	
Distributeurs automatiques	<input type="checkbox"/>	<i>Indiquer sur les plans les implantations</i>
Guichets écrittoires	<input type="checkbox"/>	
Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	
Dimension des emplacements libres devant chaque équipement		
Hauteur inférieure et supérieure des dispositifs de commandes	/	<i>Y compris fentes pour les monnayeurs</i>
Établissements recevant du public assis		
Nombre de salles concernées		<i>Indiquer sur les plans le cheminement praticable</i>
Capacité de chaque salle avec le nombre d'emplacements PMR de chacune		<i>Identifier par niveau éventuellement les salles de réunions ou les classes</i>
•	/	
•	/	
•	/	
•	/	
Dimension des espaces dégagés		

Seule cette case doit être remplie par le pétitionnaire Mettre sans objet si vous n'êtes pas concerné par la rubrique	Commentaires	Réservé au Contrôle des services
Établissements d'hébergement hôtelier		
Nombre de chambres dans l'établissement		
Nombre de chambres aménagées PMR		
Largeur des circulations autour du mobilier		<i>Hors mobilier et débattement des portes</i>
Dimension de l'aire de rotation		
La salle de bains est-elle en communication directe avec la chambre ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Caractéristiques de la salle de bains		
		<i>Descriptif du bac à douche ou de la baignoire avec les équipements prévus (hauteur des commandes)</i>
Le sanitaire est-il <input type="checkbox"/> inclus dans le volume de la salle de bain ou <input type="checkbox"/> indépendant de celle-ci ?		<i>Espace de rotation et emplacement latéral doivent être hors mobilier et débattement des portes</i>
Installations sportives et socio-éducatives		
Si déshabillage en cabine :		
Il est prévu une cabine par sexe	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Dimension des cabines		<i>Hors mobilier</i>
Hauteur des patères		
Si des douches existent :		
Hauteur de la zone assise		
Hauteur de la barre d'appui		
Hauteur de la commande		
Dimension entre murs		
Sont-elles indépendantes des vestiaires ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Largeur de l'accès avec le vestiaire		

Seule cette case doit être remplie par le pétitionnaire Mettre sans objet si vous n'êtes pas concerné par la rubrique	Commentaires	Réservé au Contrôle des services
La participation aux activités pour les PMR		
Est-elle possible aux mêmes conditions que pour les personnes valides ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
L'accessibilité aux équipements communs de l'établissement est-elle assurée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Comment s'effectue l'accès aux activités situées en étage ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<i>Répondre également au paragraphe du chapitre « Circulation intérieure sur les activités en étage et en rez de chaussée »</i>
Magasin / commerces		
Hauteur de la tablette et des écritoirs		
Nombre de caisses totales		<i>Les caisses PMR doivent être ouvertes en permanence</i>
Nombre de caisses PMR		
Cabine d'essayage		
Une cabine est prévue par niveau	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<i>Le rayon de rotation 1,50 m et l'emplacement libre de 0,80 x 1,30 m sont intérieurs et hors mobilier</i>
Largeur de la porte d'accès		
Dimension hors tout de la cabine		
Hauteur des patères		
Locaux de travail		
Indiquer les mesures prises pour assurer le respect de la réglementation accessibilité si l'ERP comporte de tels locaux		
Locaux d'habitation collectifs neufs		
Indiquer les mesures prises pour assurer le respect de la réglementation accessibilité si l'ERP comporte de tels locaux		

Fait à : Date : Signature :
